



Informations communales

Une rentrée tout en douceur

Cette année, 76 enfants ont retrouvé les bancs des écoles du village.

Ils sont répartis de la façon suivante :

33 en maternelle avec Delphine Braillon, et Delphine Dahan

21 en CP, CE1 avec Cécile Combet, directrice

22 en CE2, CM1 et CM2 avec Coralie Gibaud



Sur les 10 élèves de grande section, 4 sont avec Mme Combet car tous les matins de 9H à 11H, une personne supplémentaire, Pauline Belle, employée par la mairie dans le cadre d'un contrat CAE, lui vient en aide.

Marion Doriat le matin et Brigitte Longueville l'après-midi, toutes deux employées communales, sont toujours rattachées à l'école maternelle.

Du côté des services péri-scolaires :

Ils sont aussi très importants pour l'accueil des enfants dès 7H00 le matin jusqu'à 18H30 le soir, ainsi qu'à la cantine pour le repas de midi. Brigitte, Marion et Pauline assurent l'ensemble de ces temps extra scolaires avec beaucoup de vigilance et de patience.

Avoir les bons réflexes peut sauver une vie



Formation *CARDIO* :

Le Conseil municipal a décidé de doter la commune d'un **défibrillateur**, qui est fixé sur le mur est de la Mairie. Afin d'utiliser au mieux cette installation, une formation est organisée le **MERCREDI 21 NOVEMBRE à 18H30** à la salle des mariages. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous en mairie.

Recensement militaire et JAPD

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes de nationalité française, **filles et garçons, âgés de 16 ans**. Cette obligation légale s'effectue à la mairie du domicile du jeune dans le mois suivant son anniversaire. Il faut se munir de la carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une attestation lui sera alors remise. Celle-ci doit être bien conservée car elle est demandée lors d'exams, de concours et aussi pour l'inscription à la « conduite accompagnée ».

La journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)

Cette journée est effectuée par les jeunes entre la date du recensement et l'âge de 18 ans. Environ 9 à 12 mois après s'être fait recensé, le jeune reçoit une convocation envoyée par le Centre de Service National qui proposera 3 dates possibles pour la journée d'appel.

Nouveaux arrivants

A partir de 65 ans, vous pouvez vous faire inscrire à la mairie pour participer au repas de Noël qui se déroule le 2 décembre 2012 à la salle des fêtes.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie au 04.76.05.19.86.

Respect d'autrui

- La sécurisation sur les voies communales tant pour les piétons que pour les véhicules est l'affaire de tous. Juste un peu de bon sens de la part de chacun permettrait de rendre nos chemins communaux plus sécurisés :

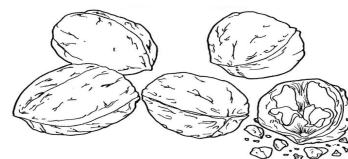
- Respecter les limitations de vitesse
- Ne pas empiéter sur la chaussée pour stationner son véhicule
- Tailler les haies, entretenir les bordures afin notamment de laisser les trottoirs accessibles
- Ne pas laisser les poubelles plusieurs jours sur le bord de la route...

Piétons, cyclistes, agriculteurs et automobilistes devraient pouvoir cohabiter harmonieusement !

Une petite phrase pourtant célèbre dit

« la liberté de chacun s'arrête là où commence celle d'autrui »

- Nous vous rappelons que le brûlage des végétaux est interdit par arrêté préfectoral. Veuillez utiliser les déchèteries. Vous pouvez aussi composter dans votre propriété. En aucun cas le dépôt de ces déchets ne doit être effectué sur la propriété voisine ou sur le domaine public (voie communale, chemin rural, sentier...).
- Nombreux sont les promeneurs du dimanche qui arpentent les sentiers du village en cette saison d'automne. Il est rappelé qu'il est strictement interdit de ramasser les noix, pommes, châtaignes... sur les propriétés privées. Merci de respecter le fruit du travail des exploitants. Tout contrevenant est passible de procès-verbal.



Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

A ce jour le P.L.U n'a pas pu être arrêté en Conseil municipal, la commune étant en attente de la validation de la carte d'aléas. Dès que les dates d'enquête publique seront connues, une information sera diffusée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et une parution sera faite dans la presse locale.

Informations Pays Voironnais

** Transports **

Une campagne de rentrée pour les usagers du service de transport du Pays Voironnais : ils peuvent accéder, avec un seul titre de transport, à 37 lignes. A partir du 1^{er} octobre les utilisateurs pourront acheter leur titre en se connectant sur www.paysvoironnais.com.

Pour plus de renseignements, vous pouvez soit contacter la gare routière de Voiron au 04 76 05 03 47 soit envoyer un mail à : transport@paysvoironnais.com

** Aide juridictionnelle **

Les particuliers, dont les ressources sont inférieures à un certain plafond, peuvent bénéficier d'une aide de l'État destinée à prendre en charge les frais de justice (avocat, huissier...) pour faire valoir leurs droits.

De nombreuses permanences sont possibles en Isère

Informations : ADIL 38 à Grenoble - Tel 04 76 53 37 30 - www.adil38.org

Informations diverses

Enquête sur les déplacements

La Région Rhône-Alpes va réaliser, avec le soutien de l'État, une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement. Les ménages sollicités seront informés par un courrier du Conseil régional. Des enquêteurs du prestataire AlyceSofreco prendront contact avec eux afin de fixer un RDV téléphonique.

Pour plus d'information et en cas de besoin, une adresse mail : enquetedeplacements@rhonealpes.fr

Le secours catholique

Depuis 65 ans, il œuvre pour les plus démunis. Si vous désirez rejoindre les 900 bénévoles en Isère, pour contribuer à aider les autres, dans un climat de convivialité, vous les retrouvez soit sur les nombreux forums d'associations soit en les contactant directement sur leur site : www.secours-catholique.org

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire

« Une petite part de vos courses peut sauver une famille »

111 points de vente accueilleront, durant deux jours, 2500 à 3000 bénévoles pour collecter les dons, les vendredi 23 et samedi 24 novembre 2012.

Les consommateurs pourront offrir des conserves de légumes, de poisson ou de fruits, des légumes secs, des féculents ainsi que des produits « plaisir », mais indispensables comme le chocolat ou le café.

Tatouage des animaux



La loi 525-2011 du 17/05/11 rend obligatoire au 1^{er} janvier 2012 le tatouage (ou puce) des chats. Avis à tous les propriétaires...

2013, année de nos 60 ans

Si vous souhaitez vous joindre à nous pour fêter cet événement, nous vous proposons un premier rendez-vous le 21 NOVEMBRE 2012 à 19H dans l'ancienne mairie de St Cassien afin de lancer l'organisation de la préparation de ce moment convivial.

En cas d'empêchement, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :

René COTTAVE : 06 74 50 03 48 ou 04 76 05 68 04

Brigitte HENNEQUIN : 06 72 94 75 30 ou 04 76 05 44 55

Nouveau à St Cassien

- Envie d'être coiffé par une professionnelle qualifiée : Natacha met à votre service son savoir-faire en se déplaçant chez vous pour réaliser la coiffure que vous voulez (couleur, coupe, permanente...)

NAT-COIFF-A-DOM', le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi - Tel : 06 30 04 41 27

- Gaëlle coiffure à domicile

Coupe mixte et junior, couleur, extension ... Tel : 06 38 37 78 52



Le coin des associations

** L'année de la Bibliothèque **

Deux rendez-vous dans le cadre du festival « Livres à vous » :

- Jeudi 11 octobre à 19H30 : lecture musicale au Bar « Le Saint-Cassien »
- Vendredi 26 octobre à 18H : accueil dans la salle des mariages de l'écrivain Carole Zalberg



La bibliothèque fête son 20^{ème} anniversaire
Dimanche 25 novembre



Au programme : chant choral, lecture-spectacle, théâtre, exposition, goûter :
ce programme n'est pas clos, chacun pourra participer avec une chanson, un conte, une
histoire ...

** Avec le C.C.A.S. **

Dimanche 4 Novembre de 9h à 18h

BOURSE AUX JOUETS et PUERICULTURE

A la salle des fêtes, derrière l'église

INSCRIPTIONS : auprès de Christine Festaz au 06 42 72 37 52

Les fêtes du Village

- 7 octobre : Pucier du Comité des fêtes
- 14 octobre : Vente de brioches de l'A.S.L.
- 20 octobre : 20h30 Soirée théâtre du Sou des Ecoles à la salle des fêtes

« BONNE ANNÉE »

Pièce interprétée par la troupe « La Jouée » de St Nicolas de Macherin

- 11 novembre : Cérémonie AAC armistice de la 1^{ère} guerre mondiale. La population et les enfants sont conviés à 11h30 au monument aux morts
- 17 novembre : Soirée familiale de l'A.S.L.
- 30 novembre : AG de l'X'Country- Club de Chartreuse

- 2 décembre : Repas des Aînés organisé par le CCAS
- 7 décembre : Téléthon
- 23 décembre : Matinée huîtres du Sou des Ecoles

